

# Cahiers des études anciennes

XLIX (2012) Le Charaktèr du Prince

Frédérique Duyrat

# Tigrane en Syrie : un prince sans images

Suivi d'un catalogue des monnaies de Tigrane le Grand dans les collections du Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France

# **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en viqueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Frédérique Duyrat, « Tigrane en Syrie : un prince sans images », Cahiers des études anciennes [En ligne], XLIX | 2012, mis en ligne le 22 mai 2012, Consulté le 03 novembre 2012. URL : http://etudesanciennes.revues.org/491

Éditeur : Société des études anciennes du Québec http://etudesanciennes.revues.org http://www.revues.org

Document accessible en ligne sur : http://etudesanciennes.revues.org/491 Ce document est le fac-similé de l'édition papier. © Cahiers des études anciennes

# Tigrane en Syrie Un prince sans images

Suivi d'un catalogue des monnaies de Tigrane le Grand dans les collections du Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France

> Frédérique Duyrat Département des Monnaies, Médailles et Antiques Bibliothèque nationale de France IRAMAT, UMR 5060 (CNRS)

Tigrane le Grand (95-56), roi d'Arménie, a constitué en quelques années le seul empire arménien de l'histoire. Otage chez les Parthes jusqu'à la mort de son père, il a ensuite repoussé ces derniers et conquis les régions voisines jusqu'à s'emparer d'Antioche en 83. Les sources littéraires, principalement Strabon, Plutarque, Appien et Justin, témoignent de ses opérations militaires, notamment au Levant Sud où il assiège Cléopâtre Sélènè réfugiée à Akè-Ptolémaïs en 70-69. C'est là qu'il apprend l'opération conduite par Lucullus en Arménie. Il doit alors abandonner la Syrie et livrer plusieurs années de combat aux Romains jusqu'en 66. Cette année là, il se rend à Pompée auquel il paie une indemnité de guerre substantielle. En 56, son fils, Artavasdès II, lui succède à la tête d'un royaume désormais réduit.

Les longues années de sa présence en Syrie sont accompagnées d'un monnayage qui pose bien des questions. La typologie en est originale et très marquée par le contexte, alliant le portrait du souverain à la Tychè d'Antioche. Les témoignages des trésors et

des monnaies de bronze montrent cependant que ces images n'étaient probablement pas destinées aux Syriens.

# I Le monnayage de Tigrane

# Typologie

Les tétradrachmes de Tigrane portent au droit un portrait du roi coiffé d'une tiare dentelée ornée d'une étoile généralement encadrée de deux aigles et complétée par des pièces couvrant la nuque et les oreilles. Un diadème est noué sur la tiare. L'étoile pourrait en fait être une représentation du soleil auquel le roi aurait été identifié<sup>1</sup>.

Au revers, la Tychè d'Antioche est assise à droite sur un rocher, vêtue d'une longue robe et couronnée de tours. Elle tient une palme dans la main droite et le dieu fleuve Oronte nage à ses pieds. Le rocher et le champ portent des monogrammes. La légende est notée à la verticale à droite et à gauche :  $\text{BA}\Sigma\text{I}\Lambda\text{E}\Omega\Sigma$  TIPPANOY (1-12) ou  $\text{BA}\Sigma\text{I}\Lambda\text{E}\Omega\Sigma$  BA $\Sigma\text{I}\Lambda\text{E}\Omega N$  TIPPANOY (18).

Toutes les monnaies portant ce type de revers sont datées par les spécialistes après 83 et l'acquisition d'Antioche par Tigrane : « The image evidently enjoyed great success as an imperial iconography, for it continued to be employed until the end of the reign, long after the loss of Syria »². Un débat demeure entre les spécialistes sur l'identité de la Tychè après la perte de la Syrie. Y. T. Nercessian, à la suite de H. Seyrig³, y voit la représentation

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> K. TREVER (en russe), cité par C. Foss, « The Coinage of Tigranes the Great : Problems, Suggestions and a New Find », *NC* 146 (1986), p. 20-21.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C. Foss, *op. cit.*, p. 34.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> H. SEYRIG, « Trésor monétaire de Nisibe », *RN* (1955), p. 114-115. L'un des arguments de H. Seyrig pour cette identification est qu'Artaxata est traversée par un fleuve, l'Araxe, contrairement à Tigranocerte. Mais selon la localisation de cette dernière cité, cet

de la Tychè d'Artaxata<sup>4</sup>. C. Foss suggère avec subtilité qu'il s'agit d'un transfert de l'image de la ville d'Antioche à la capitale nouvellement fondée de Tigranocerte<sup>5</sup>. F. de Callataÿ rappelle cependant que le maintien de la typologie antiochéenne peut être justifié par « le besoin plus immédiat de ne pas altérer une iconographie acceptée et reconnue de ses utilisateurs »<sup>6</sup>.

Les ateliers de Tigrane ne sont pas toujours simples à identifier. Le classement se fonde sur le style<sup>7</sup>, les monogrammes et certaines variations du type. Les séries les plus nombreuses sont attribuées à Antioche et ne sont pas datées, mais elles ont nécessairement été frappées entre 83 et 69. Damas a émis des tétradrachmes au type de sa propre Tychè qui sont sans ambiguité : elle est représentée tenant une corne d'abondance, alors que celle d'Antioche étend la main avec laquelle elle tient une palme. Le type de la Tychè de Damas est réutilisé à l'époque romaine, ce qui rend l'attribution certaine (13-14)<sup>8</sup>.

argument n'est pas nécessairement valide. Voir par exemple R. J. A. TALBERT, *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton, Princeton University Press, 2000, carte 89.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cf., en dernier lieu, Y. T. NERCESSIAN, Silver Coinage of the Artaxiad Dynasty of Armenia, Los Angeles, Armenian Numismatic Society, 2006, p. 147. D'autres y ont vu la déesse Anahit d'Artaxata et le fleuve Araxès, cf., par exemple, P. Z. BEDOUKIAN, Coinage of the Artaxiads of Armenia, Londres, Royal Numismatic Society, 1978, p. 14.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> C. Foss, *op. cit.*, p. 34-35.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> F. DE CALLATAŸ, *L'Histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain, Université catholique de Louvain, 1997, p. 232, n. 58. Dans un livre à paraître, F. L. KOVACS met en doute l'identification de la Tychè d'Antioche (communication orale, 20 septembre 2010).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> C. Foss, *op. cit.*, p. 26-27; Y. T. NERCESSIAN, *op. cit.*, p. 120-131.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> J. PELLERIN, *Recueil de médailles de rois*, *vol. I*, Paris, Guerin et Delatour, 1762, p. 114-116, pl. XIII; R. DUSSAUD, « Numismatique des rois de Nabatène », *Journal asiatique* 3 (1904), p. 199; E. T. NEWELL, *Late Seleucid Mints in Ake-Ptolemais and Damascus*, New York, American Numismatic Society, 1939, p. 99-100, sur l'autonomie de Damas en 68, voir p. 100.

Les tétradrachmes de Tigrane frappés dans cet atelier sont datés de l'ère séleucide (années 231, 232, 233, soit 72/1, 71/0, 70/69 a. C.<sup>9</sup>). Les autres monnaies sont séparées par les légendes : le titre de roi des rois a été adopté par Tigrane après ses victoires contre les Parthes qui l'utilisaient couramment et semble n'avoir été employé que par les ateliers arméniens après 85. Ceux-ci datent leur production par années régnales. Au contraire, le titre royal est courant sur les tétradrachmes qui viennent massivement des ateliers syriens<sup>10</sup>. La plus récente publication sur le sujet combine les légendes et les modifications de la tiare royale<sup>11</sup>.

C. Foss a proposé un assortiment de critères pour les attributions des autres ateliers. Il les situe à Antioche, Damas, d'autres ateliers de Syrie (?), Artaxata (?), entre 61 et 57. D'autres, plus rares, pourraient venir de Tigranocerte ou Nisibe et d'Arsameia.

Tigrane a aussi frappé un grand nombre de drachmes aux mêmes types et légendes (19-21), ainsi que quelques fractions et beaucoup de bronze. La plupart portent des lettres qui seraient des dates : « If, as appears most probable, some of them (those composed with lambda), represent regnal years, they indicate that this coinage was struck in the last part of the reign of Tigranes, 61-57 B. C. At that time he ruled only Armenia and the immediately adjacent territories » 12. Les lieux de trouvailles suggèrent que l'atelier pouvait être Artaxata, la capitale historique.

Dans ce contexte de guerres, la partition de la production monétaire de Tigrane a été abondamment soulignée par différents

\_

 $<sup>^9</sup>$  F. L. KOVACS estime la lecture de la première date erronée : il y voit un  $\Delta$  et lit donc l'année 234 soit 69/8, communication orale, 20 septembre 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cette distinction par la légende a été utilisée dès les premières études des monnaies de Tigrane par G. MACDONALD, « The Coinage of Tigranes I », NC 2 (1902), p. 193-201.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> J. NURPETLIAN, « Ancient Armenian Coins : The Artaxiad Dynasty (189 B. C.–A. D. 6) », *Berytus* 51-52 (2008-2009), p. 124 et 126.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 27.

auteurs. Selon C. Foss, « more is known about the drachms than the tetradrachms: as already noted, these have been found in hoards and excavations in Armenia and the neighbouring regions, where they seem to have circulated; no finds are reported from other parts of the kingdom »<sup>13</sup>. Dans le même sens, Y. T. Nercessian observe, à travers les trésors, que « 30% of the coins discovered in the area of Armenia are tetradrachms, while 70% are drachms. South Armenia proper, more than 99% of the coins discovered are tetradrachms, and less than 1% drachms. One can conclude that the dominant and popular silver coin in Armenia was the drachm inscribed with the "King of Kings" title, whereas south of Armenia proper, it was the tetradrachm inscribed with the "King" title » 14. Les drachmes au titre impérial sont donc destinées aux États arméniens et voisins, tandis que le message des tétradrachmes au titre royal, plus grec, serait réservé à la Svrie.

La séparation entre les tétradrachmes frappés en Syrie avant 69 et les drachmes frappées surtout en Arménie après cette date a conduit J. Nurpetlian à la conclusion que, ayant été contraint de payer un lourd tribut de 6 000 talents à Pompée et privé des revenus de ses conquêtes syriennes, « therefore, it would not be surprising to see Tigranes II issuing silver coins in smaller denominations during the end of his reign. This trend in the decline of silver coinage is even more apparent for the successors of Tigranes II » 15. Cette déduction paraît hâtive. Si le volume de métal — les liquidités — disponible pour la frappe a pu être influencé par le contexte politique et économique — ce qui reste à prouver —, en revanche, la nature des dénominations choisies par une autorité émettrice était d'abord liée aux besoins en numéraire de cette autorité et aux habitudes monétaires des populations concernées. Il se trouve que la Syrie, à partir d'Alexandre le Grand, utilise massivement le tétradrachme. d'argent Drachmes fractions et surtout disparaissent

12

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 31.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 4*, p. 23.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> J. NURPETLIAN, *op. cit.*, p. 125, repris p. 126.

complètement des trésors de la région après la conquête macédonienne alors qu'elles y étaient abondantes auparavant<sup>16</sup>. Au contraire, l'Arménie se situe dans une région qui, depuis la fin du IV<sup>e</sup> siècle, a été accoutumée à l'usage de la drachme. Les ateliers d'Alexandre le Grand en Asie Mineure en ont frappé de très grandes quantités<sup>17</sup>, les rois de Cappadoce<sup>18</sup> comme les Parthes<sup>19</sup> n'ont émis quasiment que cette dénomination<sup>20</sup>. Le repli de Tigrane dans son royaume le conduit nécessairement à adapter son monnayage à ses besoins de paiement qui concernent désormais des régions qui privilégient la drachme.

La typologie des monnaies de bronze est plus variée : le droit est toujours le même que sur l'argent, associé selon les cas, à la légende royale ou impériale au revers. Le type de revers représente le plus souvent la Tychè d'Antioche (27-30), comme sur l'argent. Autrement, on trouve aussi Héraclès nu debout, tenant une massue et une peau de lion ; Nikè debout (22-25)<sup>21</sup> ;

1 4

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> F. DUYRAT, « La Conquête macédonienne : monnaie et mutations politiques en Transeuphratène occidentale », *in J. ELAYI, T. RÖMER, J. ASURMENDI & J. SAPIN (eds), La Transeuphratène à l'époque perse : crises et autres difficultés, Paris, à paraître.* 

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> M. THOMPSON, Alexander's Drachm Mints, vol. I, Sardes and Miletus, New York, American Numismatic Society, 1983; Alexander's Drachm Mints, vol. II, Lampsacus and Abydus, New York, American Numismatic Society, 1991.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> B. SIMONETTA, *The Coins of the Cappadocian Kings*, Fribourg, Office du Livre, 1977.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> D. SELLWOOD, An Introduction to the Coinage of Parthia, Londres, Spink, 1980; F. B. SHORE, Parthian Coins and History: Ten Dragons against Rome, Lancaster, Classical Numismatic Group, 1993.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> C. Foss, op. cit. n. 1, p. 27, rappelle aussi les relations géographiques et historiques qui existent entre l'Arménie, la Cappadoce et les Parthes : « Armenia was far closer to the latter and significantly, when the kingdom was deprived of its conquests and reduced to its original homeland, Artavasdes II struck far more drachms than tetradrachms ».

Une série à la Nikè est d'attribution discutée et pourrait être postérieure au règne de Tigrane le Grand, *cf. infra* les numéros 35-41. C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 65, écrit que « *The Nike and related types* 

une corne d'abondance avec une bandelette ; un épi de blé avec deux feuilles ; une palme (26) ; quelques autres types moins fréquents. Les groupes Tychè et Nikè sont les plus abondants et servirent sans doute à couvrir les besoins de l'empire à l'époque de sa plus grande extension (Syrie et régions voisines), entre 83 et 69, selon C. Foss.

# Production

Deux études de coins ont été faites sur les tétradrachmes de Tigrane :

Étude de production des tétradrachmes de Tigrane <sup>22</sup>					
	Callataÿ, op. cit. n. 6, p. 233	Nercessian, op. cit. n. 4, p. 131			
		et 141			
Damas	d = 4, D < 30 (?); n = 4	d = 4; $n = 6$			
Antioche	$d = 29$ , $D = \pm 35$ ; $n = 174$	$D = \pm 68$ ; $n = 790$			

Les résultats sont très bons et la probabilité de trouver de nouveaux coins de tétradrachmes de Tigrane à Antioche sont assez faibles.

Il est remarquable que Tigrane n'ait pas éprouvé le besoin de frapper de monnaies d'argent avant la conquête de la Syrie malgré l'importance de ses activités militaires : « La conquête de la Sophène, l'invasion de la Cappadoce, certaines actions présumées contre les Parthes et, plus généralement, l'entretien d'une armée entre 95 et 83 ne semblent donc pas avoir nécessité de frappes particulières »<sup>23</sup>.

appear to have been issued in the same period and to be the coinage of the Greek areas of the south, according to their royal title ».

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> D : nombre originel de coins de droit ; d : nombre observé de coins de droit ; n : nombre d'exemplaires rassemblés.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> F. DE CALLATAŸ, *op. cit. n.* 6, p. 232.

# II Circulation : la monnaie du prince et son image

Cette brève présentation du monnayage de Tigrane met en relief l'originalité des types : la tiare arménienne et ses ornements distinguent ce roi des portraits grecs des rois séleucides qui s'en rapprochent uniquement par le port du diadème. Le revers des tétradrachmes proclame la fierté du souverain qui domine une des grandes capitales séleucides à partir de 83. De 83 à 69, Tigrane manœuvre sans cesse dans la région, les armes à la main, car si la capitale séleucide s'est ouverte à lui, il n'en est pas de même des autres régions de Syrie<sup>24</sup>.

Dans un tel contexte, le choix des types monétaires de l'argent, postérieurs à l'arrivée en Syrie, est considéré comme un message politique. Ces types sont maintenus après le repli sur l'Arménie en 69, sans doute pour ne pas atteindre la confiance que les utilisateurs placent dans cette monnaie, mais peut-être aussi pour perpétuer l'image glorieuse qui y est attachée. La circulation de ces monnaies, de même que leur production, ne correspondent pourtant pas aux opérations militaires engagées par Tigrane et détournent une partie du message politique véhiculé par les types qu'il a choisis.

Les études de coins de F. de Callataÿ puis celle de Y. T. Nercessian montrent que la production de l'atelier d'Antioche sous Tigrane n'a sans doute pas été négligeable, avec quelques 68 coins de droit dont la répartition chronologique est inconnue mais qui ont nécessairement été en activité entre 82 et 69, soit 13 années et une moyenne de 5,3 coins de droit par an<sup>25</sup>. Ce n'est pas une production négligeable. Par comparaison, à la même époque, l'atelier d'Arados emploie un coin de droit de tétradrachme par an seulement, ces monnaies circulant

<sup>25</sup> Même l'étude partielle de F. DE CALLATAŸ, *op. cit. n. 6*, donne une moyenne de 2,7 coins de droit par an.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> O. D. HOOVER, « A Revised Chronology for the Late Seleucids at Antioch (121/0-64 B. C.) », *Historia* 56 (2007), p. 296-298.

essentiellement sur le territoire d'Arados et de sa pérée<sup>26</sup>. Mais ces chiffres restent relativement bas pour une époque de guerre où les dépenses liées à l'armée sont certainement très élevées. C'est l'un des arguments employés par Oliver Hoover pour abaisser la date de l'arrivée de Tigrane à Antioche. Celle-ci est ordinairement établie à partir du récit d'Appien qui écrit que Tigrane régna 14 années sur la Syrie (Syriaque 48.). La relecture de Flavius Josèphe et de Cicéron proposée par O. Hoover lui permet de mettre en doute cette assertion et d'abaisser la date de son arrivée en Syrie vers 74/3. Cet abaissement conduit aussi à une redistribution de la production monétaire à Antioche : d'une moyenne de 45 à 97 coins de droit de tétradrachmes par an sous Philippe I Philadelphe (88/7-84), on passerait à une moyenne plus raisonnable de 18 à 30 coins de droit utilisés entre 88/7 et circa 75. Sous Tigrane, 4 à 5 coins de droit par an entre 87/3 et 69/8 paraissaient insuffisants pour couvrir ses besoins militaires. Un règne plus court sur la Syrie, entre 74/3 et 69/8, hausse la production de 8 à 10 coins par an<sup>27</sup>.

Ces quelques observations conduisent à la conclusion que les tétradrachmes de Tigrane ayant été frappés en quantités relativement importantes, principalement à Antioche et un peu à Damas, avec une légende propre à la Syrie, étaient destinés à des paiements locaux que, tout naturellement, on mettra en relation avec les opérations militaires et les nécessaires dépenses qu'elles ont entraînées. Or la circulation des monnaies de Tigrane n'illustre pas son intervention en Syrie. Les trésors contenant des tétradrachmes de ce roi sont peu nombreux (voir annexe et carte) et, depuis les années 1970, ils sont tous d'origine inconnue. La plupart sont connus par le marché des antiquités et ont souvent été très remaniés : exemplaires distraits du lot, fragmentation en plusieurs ensembles ou agglomérats de monnaies de différentes origines. Un fait demeure : les tétradrachmes et les drachmes de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> F. DUYRAT, *Arados hellénistique. Étude historique et monétaire*, Beyrouth, Institut français du Proche-Orient, 2005, p. 92-96; p. 167 graphique 12; p. 273-276.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> O. D. HOOVER, *op. cit.*, p. 296-297.

Tigrane sont généralement peu nombreux : 14 trésors sur 21 contenant des monnaies d'argent ont livré moins de 10 exemplaires frappés par ce roi.

Tétradrachmes et drachmes de Tigrane le Grand dans les trésors				
	N° des trésors	Total		
< 10	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 16, 18, 20	14		
10-30	1, 12, 14, 15, 22	5		
> 30	21, 23	2		
Bronzes	17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27	8		

Le deuxième fait frappant est que l'écrasante majorité de ces lots provient d'Arménie ou des régions voisines. Seuls les trésors 14 et 24 auraient été découverts respectivement en Syrie et au Liban, sans autre précision. Le lot 21 pourrait provenir de Syrie du Nord. C'est très peu et, si importantes qu'aient été les quantités frappées, elles n'ont pas été conservées par le biais de la thésaurisation, soit que les monnaies de Tigrane aient été refondues — parce que démonétisées après le départ des troupes arméniennes? — soit qu'elles aient été destinées dès l'origine à troupes paiements d'autres des officiels de ou approvisionnements assurés par des voies non syriennes. Les deux phénomènes ne sont pas incompatibles. Dans tous les cas, l'image de Tigrane ne s'est pas perpétuée en Syrie par le biais de ses monnaies d'argent qui sont très mal attestées.

La monnaie de bronze ne modifie pas cette impression. C. Foss considérait qu'aucun bronze de Tigrane n'avait été frappé à Antioche, même pas ceux aux types de la Tychè d'Antioche: « From 92-69 B. C., a period which includes the whole of Tigrane's rule in Syria, the mint of Antioch issued an abundant series of "autonomous" bronzes; since they bear dates, there is no doubt that they were the local small change of that time. The excavations provide striking confirmation: on the 1,009 Hellenistic coins found on the site, 898 were of Antioch, among them eight local issues of this period; there was not a single coin

of Tigranes » 28. Cette observation est très juste : sur une centaine de sites archéologiques de la région dont j'ai pu dépouiller les publications, un seul a livré trois bronzes de Tigrane : Doura Europos<sup>29</sup>. Dès lors, il est extrêmement peu vraisemblable que Tigrane ait frappé du bronze à ses types en Syrie. Ce numéraire se perd aisément et les fouilles en auraient immanguablement fourni des exemplaires. Un trésor qui paraît provenir du Liban en a livré 106 pièces, mais c'est un cas unique. C. Foss le localise approximativement: « the lot is supposed to have come from a site on the border of Syria and the Lebanon »30. Bien qu'il doute qu'il s'agisse d'un trésor — il forme l'hypothèse de trouvailles de surfaces faites au détecteur de métaux — l'homogénéité de la trouvaille et la patine commune militent en faveur d'un trésor<sup>31</sup>. Il est peut-être possible de proposer une provenance moins floue. La frontière entre la Syrie et le Liban est longue, principalement montagnarde du côté de l'Antiliban. En revanche, le débouché nord de la Bequa et le littoral sont des régions de plaines où l'armée de Tigrane a pu stationner. La pérée d'Arados correspond très exactement à la frontière entre la Syrie et le Liban, qui passe sur sa limite sud. Ce rapprochement n'est pas anodin. En effet, de nombreuses monnaies de Tigrane ont été surfrappées sur des bronzes phéniciens. La plupart des auteurs qui se sont intéressés aux monnaies de bronze de Tigrane ont relevé le nombre important de surfrappes mal faites et donc visibles. Il n'en existe pas d'étude complète mais un article leur a été consacré ; Y. T. Nercessian et L. A. Saryan ont rassemblé

2

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 59. L'argument ne convainc pas J. Nurpetlian, *op. cit. n. 11*, p. 143-144.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> A. R. BELLINGER, *The Excavations at Dura-Europos Conducted by Yale University and the French Academy of Inscriptions and Letters, Final Report, vol. VI, The Coins, New Haven, Yale University Press,* 1949, n° 112-112a.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 62.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> F. DE CALLATAŸ, *op. cit. n. 6*, p. 225, n. 9.

137 bronzes surfrappés par des rois arméniens<sup>32</sup>. 99 types surfrappés étaient lisibles : 64 (65 %) sont aradiens et 77 (78 %) sont phéniciens. J. Nurpetlian souligne le fait que la plupart titre impérial  $BA\Sigma I\Lambda E\Omega\Sigma$ ΒΑΣΙΛΕΩΝ le TIΓΡΑΝΟΥ, ce qui suppose une frappe dans un atelier arménien<sup>33</sup>. 74% des bronzes surfrappés étaient de Tigrane le Grand. 84% des monnaies de ce roi représentent la Tyché assise sur un rocher<sup>34</sup>

Ateliers des bronzes surfrappés par Tigrane					
Atelier	N° du catalogue de Y. T. Nercessian	Total			
	et L. A. Saryan				
Antioche	10-12, 96-99, 106	7			
Séleucie de Piérie	76-77	2			
Larissa sur l'Oronte	69	1			
Apamée	14-17	4			
Arados	18-66, 101	50			
Marathos	70-75	6			
Tripolis	78-80	3			
Bérytos	67	1			
Tyr	81, 103, 107	3			
Total		78			

Des monnaies royales séleucides ont aussi été identifiées sous les types arméniens : Démétrios II (n° 102), Cléopâtre III et Antiochos VIII (n° 104), Démétrios III (n° 68) et Antiochos XII (n° 13 et 100). Les types originaux des n° 82-95, 105 et 108-110 n'ont pu être identifiés.

Selon une estimation de W. Maksudian, 15 % des bronzes de Tigrane recensés dans le catalogue de P. Z. Bedoukian auraient

<sup>34</sup> Dont 60.84 % sont imprimés sur des originaux phéniciens

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Y. T. NERCESSIAN & L. A. SARYAN, « Overstruck and Coutermarked Coins of the Artaxiad Dynasty of Armenia », ANS 22 (1996), p. 21-62, p. 32-33. <sup>33</sup> J. Nurpetlian, *op. cit. n. 11*, p. 156.

visiblement été surfrappés, ce qui laisse supposer un nombre bien supérieur de monnaies surfrappées correctement et donc indétectables<sup>35</sup>. Le phénomène se poursuit sous Artavasdès II dont une partie des bronzes ont été surfrappés sur les mêmes monnaies que celles de son père, bien qu'en nombre beaucoup plus restreint. Y. T. Nercessian et L. A. Saryan proposent deux provenances : les restes des levées de Tigrane en Syrie ou le fruit d'une incursion commune d'Artavasdès II et des Parthes en Syrie en 40/39.

Y. T. Nercessian et L. A. Saryan soulignent que les dates lisibles sur les monnaies surfrappées s'étendent de 135/4 à 70/69 : « These inscribed dates and regnal years cover a wide span of time, indicating that some overstruck coins were withdrawn from circulation, rather than taken outright from mint reserves »36. J'ai confirmé cette analyse en montrant que les années les mieux représentées parmi les bronzes aradiens sont aussi celles où la frappe a été la plus abondante (135/4, 132/1, 130/129, 94/3, 86/5) alors qu'une saisie du fonds de l'atelier monétaire aurait normalement livré une quantité plus importante de monnaies de date récente, c'est-à-dire de la fin des années 80 et du début des années 70, et surtout uniquement des monnaies aradiennes. La présence réduite de monnaies d'ateliers limitrophes et de deux ports du sud milite en faveur d'une saisie dans la circulation monétaire de la pérée d'Arados<sup>37</sup>. Aucun texte ne nous informant sur son activité dans cette région<sup>38</sup>, nous en sommes réduits aux conjectures. La méthode la plus rapide et la plus efficace pour se procurer de grandes quantités de métal, argent ou bronze, était sans doute de négocier avec les Aradiens, et d'en obtenir des

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> W. MAKSUDIAN, « Coins overstruck by Tigranes the Great », *ANS* 15 (1989), p. 52; P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit. n. 4*.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Y. T. NERCESSIAN & L. A. SARYAN *op. cit.*, p. 36.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> F. DUYRAT, *op. cit. n.* 26, p. 275-276.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Les sources sont même contradictoires à propos d'Antioche : Appien, *Syriaque* 48, et Strabon, XI, 14, 15, écrivent qu'il prit la Syrie par la force tandis que Justin, XL, 1, 4, indique que les habitants d'Antioche firent volontairement appel à lui.

subsides, sous forme de tribut<sup>39</sup> ou de contribution volontaire. Cette hypothèse permettrait d'expliquer comment Tigrane s'est procuré de telles quantités de bronze : cet alliage est peu thésaurisé et ne circule pas en dehors de la région dominée par l'État émetteur. Le meilleur moyen d'en trouver de grandes quantités était donc probablement d'obtenir de la cité qu'elle rassemble rapidement une somme donnée, peut-être en argent et en bronze. Il n'y a pas de fractions d'argent aradiennes à cette époque et toute somme inférieure au tétradrachme devait être payée en bronze. L'hypothèse d'un versement de ce type expliquerait aussi comment des monnaies de Syrie du Nord ont encore été frappées sous Artavasdès II en Arménie : si une partie du stock seulement avait été surfrappée par Tigrane, le reste était encore disponible sous son successeur.

La raison pour laquelle Tigrane a procédé à ces surfrappes ne expliquée que par quelques hypothèses<sup>40</sup>. peut Y. T. Nercessian et L. A. Saryan évoquent le prestige et la nécessité d'entretenir l'esprit de corps qui rendaient nécessaire le paiement des troupes en numéraire, non en nature. C. Foss souligne plutôt les besoins pratiques comme origine de ce phénomène: «The overstrikes, on the other hand, suggest another dimension: rapid production of coinage for the army, making use of whatever was available in the conquered territories. The overstriking could have been done by a travelling military mint, or by one established in one of the Armenian bases of the region, such as the commercial settlement on Mount Amanus or the "villages of Tigranes" in Coele-Syria »41. Les surfrappes sont très proches des autres types à la Tychè; les artisans auraient donc été envoyés par l'atelier central. Selon

. .

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> J. NURPETLIAN, *op. cit. n. 11*, p. 156.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Pour une présentation générale du problème des surfrappes, voir G. LE RIDER, *Contremarques et surfrappes dans l'Antiquité grecque*, Nancy / Louvain, Peeters, 1975, p. 27-56.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 62. L'argument de la vitesse de frappe de telles monnaies est aussi avancé par W. MAKSUDIAN, *op. cit. n. 35*, p. 52-53.

C. Foss, la quantité de monnaies surfrappées et le fait qu'elles aient été surfrappées encore sous Artavasdès II et par l'atelier au monogramme F supposent des surfrappes à une époque où les ateliers dont les monnaies ont été surfrappées n'appartenaient plus au domaine arménien<sup>42</sup>. L'hypothèse d'un atelier militaire itinérant pourrait expliquer la médiocre qualité des frappes, tellement mal exécutées que les types d'origine sont généralement très lisibles. C. Foss ajoute que « the coins could come from a town which served as a market to the vast armies involved, or from a site where they were based. In these cases they could have been struck almost anywhere and been brought in by the soldiers or their paymasters. The variety of types, which implies coins assembled from many parts of the realm, would tend to support such an interpretation »<sup>43</sup>. La variété des types n'est pas si grande, on l'a vu, et illustre probablement la circulation monétaire de la pérée aradienne. Mais les liens avec les opérations militaires peuvent seuls expliquer que des monnaies de bronze aient voyagé sur de telles distances et en aussi grandes quantités.

# Conclusion

On le voit, la question est difficile à résoudre : des bronzes, majoritairement de Phénicie du Nord, ont été surfrappés en grandes quantités par des coins à la légende impériale, ordinairement considérés comme caractéristiques des ateliers arméniens. La cartographie des lieux de trouvailles est extrêmement parlante, quand elle est confrontée aux ateliers d'origine : il n'y a aucun lien entre les lieux de prélèvement du bronze et les lieux de découverte des monnaies de Tigrane, tous métaux confondus. De même, la production du principal atelier de Tigrane, Antioche, aurait été entièrement exportée ou refondue puisqu'aucun trésor syrien ne contient de telles monnaies. L'invasion arménienne qui a duré treize ans et a donné lieu à des

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 63.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 62.

émissions si caractéristiques n'a laissé presque aucune trace dans le sol syrien à l'exception du trésor publié par C. Foss en 1986 dont la provenance est incertaine. L'image du prince arménien a été totalement effacée de la documentation numismatique syrienne. En revanche, le prélèvement opéré probablement dans la circulation monétaire aradienne atteste du passage des troupes dans cette région que les sources écrites n'évoquent pas et témoigne d'un mouvement important de ce type de monnaie vers l'Arménie.

# Annexe I. Catalogue des trésors (cf. carte p. 209)<sup>44</sup>

Seules les monnaies de Tigrane le Grand sont mentionnées, alors qu'elles proviennent d'ensembles parfois beaucoup plus importants. Une partie de ces trésors, notamment ceux postérieurs à 1970, sont douteux. Beaucoup ont été vus dans le commerce ou chez des collectionneurs dont les noms sont mentionnés ; leur composition n'est jamais assurée. Les publications de fouilles sont en arménien ou en russe. Les listes de trésors publiées par P. Z. Bedoukian, Y. T. Nercessian, A. Mousheghian, K. Mousheghian et G. Depeyrot se recopient partiellement les unes les autres, avec souvent des variations notables.

L'exploitation de ces données est réduite ici au minimum : la géographie des trouvailles qui sont classées par année de découverte. Une étude approfondie nécessiterait des développements au-delà des limites de cet article. Les abréviations utilisées dans le catalogue sont les suivantes :

BEDOUKIAN 1978 P. Z. BEDOUKIAN, Coinage of the Artaxiads of Armenia, Londres, Royal Numismatic Society, 1978.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> D'après Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 4*, p. 18-23, qui compile la bibliographie existante, et mes propres dépouillements de *CH* 1-10 et *IGCH*. P. Z. BEDOUKIAN, *Armenian Coin Hoards*, Los Angeles, Armenian Numismatic Society, 1987, p. 11; P. Z. BEDOUKIAN, « Five Hoards Containing Coins of the Artaxiads of Armenia », *REArm* 5 (1968), p. 421-433, mentionne cinq trésors contenant chacun une monnaie de bronze de Tigrane le Grand, à l'exception du dernier qui en a livré 6, en supposant une origine mésopotamienne. C. FOSS, *op. cit. n. 1*, p. 63, n. 109, doute qu'il s'agisse de trésors : « *note that these are probably not hoards, but dealers' accumulations from town and district* ». Même conclusion chez K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT (eds), *History and Coin Finds in Armenia. Antiquity*, Wetteren, Moneta, 2000, p. 83-84. La carte qui accompagne ce document est l'œuvre de Thomas Faucher que je remercie ici pour sa patiente collaboration.

BnF Bibliothèque nationale de France.

CH Coin Hoards, 1-10, Londres / New York,

Royal Numismatic Society, 1975-2010.

DUYRAT 2002 F. DUYRAT, «Les Ateliers monétaires de

Phénicie du Nord à l'époque hellénistique », in C. AUGÉ & F. DUYRAT (eds), Les monnayages syriens. Quel apport pour l'histoire du Proche-Orient hellénistique et romain? Actes de la table ronde de Damas, 10-11 novembre 1999, Beyrouth, Institut Français d'archéologie du Proche-Orient,

2002, p. 21-70.

DUYRAT 2005 F. DUYRAT, Arados hellénistique. Étude

historique et monétaire, Beyrouth, Institut

français du Proche-Orient, 2005.

IGCH M. THOMPSON, O. MØRKHOLM &

C. M. KRAAY, An Inventory of Greek Coin Hoards, New York, American Numismatic

Society, 1973.

MMA Département des Monnaies, Médailles et

Antiques.

NERCESSIAN 2006 Y. T. NERCESSIAN, Silver Coinage of the

Artaxiad Dynasty of Armenia, Los Angeles,

Armenian Numismatic Society, 2006.

SEYRIG H. SEYRIG, « Trésor monétaire de Nisibe »,

*Revue numismatique* (1955), p. 85-128.

# 1. F. C. Sibilian, 1876<sup>45</sup>.

Tigrane le Grand : 30+ tétr.

# 2. Leninakan-Alexandropol (1900-1909), *IGCH* 1740<sup>46</sup>.

Tigrane le Grand : quelques tétr.

<sup>45</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 4*, n° 1.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> K. Mousheghian, A. Mousheghian & G. Depeyrot (eds), *op. cit.*, p. 143; Y. T. Nercessian, *op. cit.* n. n.

# 3. Ani 1906, 1908, 1909<sup>47</sup>.

circa 2000 AR

Tigrane le Grand : 1 dr.

# 4. Téhéran 1923. *IGCH* 1813 = *CH* 9.554<sup>48</sup>.

1600+ AR

Tigrane le Grand : 1 tétr.

# 5. Artaxata. 1926<sup>49</sup>.

Tigrane le Grand : 2 tétr.

# 6. Karyagino (Azerbaijan). 1934. CH. 9.567<sup>50</sup>.

Tigrane le Grand : 2 tétr. (Antioche et Tigranocerte)

# 7. Sarnakounk. 1945. *IGCH* 1746 = CH 1.105. c. 34-25<sup>51</sup>.

373 AR

Tigrane le Grand : 3 tétr., 5 dr.

# 8. Gavar, près du lac Sevan. Années 1940 ?<sup>52</sup>

Tigrane le Grand : 1 tétr.

# 9. Minguetchaouri, Azerbaidjan<sup>53</sup>.

5 AR dans une tombe

\_

 $<sup>^{47}</sup>$  Y. T. Nercessian, op. cit. n. 4, n° 3.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT (eds), *op. cit.*, p. 85; Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 4*, n° 4; voir aussi A. MOUSHEGHIAN, F. DE CALLATAŸ & G. DEPEYROT (eds), «Un Nouveau trésor pour Tigrane le Grand d'Arménie: un complément méconnu à *IGCH* 1813 (hiver 1922-3, environs de Téhéran) », *CEN* 35 (1998), p. 16-20.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 4*, n° 5.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT (eds), *op. cit. n.* 44, p. 82; Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n.* 4, n° 6.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> CH I (1975), n° 105; M. H. CRAWFORD, Roman Republican Coin Hoards, Londres, Royal Numismatic Society, 1969, n° 455; K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT (eds), op. cit. n. 44, p. 103-138, ill.; Y. T. NERCESSIAN, op. cit. n. 4, n° 7.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 4*, n° 8.

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT (eds), *op. cit. n.* 44, p. 82-83; Y. T. NERCESSIAN *op. cit. n.* 4, n° 9.

Tigrane le Grand : 2 dr.

# 10. Tovuz, près de Dilijan. 1955. IGCH 1742 = CH 9.590<sup>54</sup>.

Tigrane le Grand : 6 dr. Artaxata?

La composition de ce trésor est très douteuse : les trois publications des chiffres contradictoires. À titre K. Mousheghian, A. Mousheghian & G. Depeyrot se fondent sur les notes de K. Mousheghian qui est la source la plus fiable, ayant été le premier à recomposer le trésor, mais ils indiquent que «the list describes 5 coins of Tigranes, 1 of Orodes I and 3 Roman denarii », mais que les planches se composent de « 6 drachms of Tigranes, 1 of Orodes, 2 Roman denarii and one drachm of Vardanes I». Le contenu exact du trésor reste donc sujet à caution.

# 11. Trésor de Nisibe. 1955. IGCH 1788<sup>55</sup>.

624 AE

Tigrane le Grand: 11 AE

Le Cabinet des Médailles de Paris conserve cinq de ces monnaies de Tigrane: Y23890,63; Y23890,64; Y23890,66; Y23890,71 et Y23890,72 qui correspondent aux numéros 1, 2, 4, 5a et 5b du catalogue de H. Seyrig.

# 12. P'arak'ar, près d'Erevan, 1959, CH 9,580<sup>56</sup>.

Tigrane le Grand : 3 tétr. (2 Antioche, 1 atelier syrien)

# 13. Venice Mekhitarist (années 1960)<sup>57</sup>.

Tigrane le Grand: 12 tétr.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT (eds), op. cit. n. 44, p. 139-140, ill.; Y. T. NERCESSIAN op. cit. n. 4, n° 11, renvoie aussi à ce trésor mais n'identifie aucune monnaie de Tigrane.

<sup>55</sup> H. SEYRIG, op. cit. n. 4; P. Z. BEDOUKIAN, Armenian Coin Hoards, Los Angeles, Armenian Numismatic Society, 1987, n° 3, p. 10; K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT, op. cit. n. 44,

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> K. Mousheghian, A. Mousheghian & G. Depeyrot, *op. cit. n. 44*, p. 101-102; Y. T. NERCESSIAN, *op. cit n. 4.*, n° 12. <sup>57</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit n. 4.*, n° 13.

# 14. Tovus. 1967<sup>58</sup>.

164 AR

Tigrane le Grand : 2 tétr., 2 dr.

# 15. Syrie. 1968. *IGCH* 1577<sup>59</sup>.

Tigrane le Grand : 25+ tétr.

# 16. Artaxata. 1971. CH 9.561<sup>60</sup>.

Tigrane le Grand : 1 tétr., 27 dr.

Découvert lors de fouilles régulières. C'est le seul trésor dans ce cas mais la publication de K. Mousheghian, A. Mousheghian et G. Depeyrot (p. 144), signale un risque de confusion avec deux autres trésors possible.

# 17. J. Guevrekian. 1975? CH 9.571<sup>61</sup>.

14 AR

Tigrane le Grand : 14 tétr.

# 18. Liban? c. 1980. CH 9.566<sup>62</sup>.

Tigrane le Grand: 106+ AE

Contient des monnaies surfrappées :

19-21 et 23 : sur Arados Astartè / Zébu bondissant (dont  $n^{\circ}$  21 de l'an 85/4).

# 19. P. Bedoukian. Avant 1983<sup>63</sup>.

Tigrane le Grand: 87 AE

Seule une demi-douzaine de monnaies manquerait à ce trésor qui serait proche d'être complet.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit n. 4.*, n° 14.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit n. 4.*, n° 17.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> A. MOUSHEGHIAN, «The Armenian Hoard of Artaxata», *ANS* 4 (1978), p. 105-124 (en arménien); P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit. n.* 55, n° 2; K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT, *op. cit. n.* 44, p. 96-97; Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n.* 4, n° 18.

 $<sup>^{61}</sup>$  K. Mousheghian, A. Mousheghian & G. Depeyrot, op. cit. n. 44, p. 86,  $n^{\circ}$  1; Y. T. Nercessian, op. cit. n. 4,  $n^{\circ}$  20.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 62; K. Mousheghian, A. Mousheghian & G. Depeyrot, *op. cit. n. 44*, p. 85-86.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit. n.* 55, n° 10, p. 13. Vu dans une collection américaine en 1983.

# 20. P. Bedoukian. 1984? CH 9.584<sup>64</sup>.

11 AR, 23 AE

Tigrane le Grand : 6 tétr., 1 dr., 14 AE (dont 1 surfrappé)

# **21. J. Guevrekian. 1984**<sup>65</sup>.

Tigrane le Grand: 75+ AE

# 22. Commerce, New York. 1987. CH 9.572<sup>66</sup>.

Tigrane le Grand : 1 tétr., 22 AE

# 23. Y. T. Nercessian, entre la Syrie du Nord et le sud de la Turquie, près de Kamishli. 1990. CH 9.577 $^{67}$ .

Tigrane le Grand: 200 AR? 87 dans la publication<sup>68</sup>

# **24.** Freeman and Sear. **2001**<sup>69</sup>.

Tigrane le Grand : 21 tétr.

# 25. Munich. 2004-2005.

Tigrane le Grand : 50 pièces.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> P. Z. BEDOUKIAN, A Hoard of Copper Coins of Tigranes the Great and a Hoard of Artaxiad Coins, Los Angeles, Armenian Numismatic Society, 1991, p. 14-17; K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT, op. cit. n. 44, p. 86-87, qui contestent les attributions à Mithridate d'Arménie et Tigrane I; Y. T. NERCESSIAN, op. cit. n. 4, n° 21.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit. n. 55*, n° 9, p. 12.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> P. Z. Bedoukian, *op. cit. n. 64*, trésor B, p. 8; K. Mousheghian, A. Mousheghian & G. Depeyrot, *op. cit. n. 44*, p. 86; Y. T. Nercessian, *op. cit. n. 4*, n° 22.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Y. T. NERCESSIAN, « A " Hoard" of Silver Coins of Tigranes II », ANS 20 (1994), p. 3-12; K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT, op. cit. n. 44, p. 87, contestent qu'il s'agisse réellement d'un trésor, certaines monnaies leur paraissant être des faux.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Il y a 6 numéros bis.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 4*, n° 23.

# **26. P. Z. Bedoukian 1991.** *CH* **9.575**<sup>70</sup>.

Tigrane le Grand : 133 AE Monnaies surfrappées : 11

118: Arados

119 : Bérytos, tête de Tychè / Poseidon.

120 : Arados, Astartè / Zébu bondissant, CN.

121 : Arados, Astartè / Zébu bondissant, OE.

122 : Arados, Astartè / Zébu bondissant, OA.

123: Bérytos.

124 : Arados, Astartè / Zébu bondissant, KN.

125 : Arados, Astartè / Zébu bondissant.

126 : Arados, Astartè / Zébu bondissant.

127 : Bérytos.

128 : Arados, Astartè / Zébu bondissant.

# **27.** Lieu inconnu. *CH* **9.576**<sup>71</sup>.

Tigrane le Grand : 75+ AE

Les monnaies étaient encore recouvertes par de la terre rouge. Des liaisons de coins confirment l'unité du lot. « There are at least six overstruck coins in the subject hoard. All of these pieces were overstruck with Tyche dies without monograms or field letters » <sup>72</sup>.

70, 73, 74 : Arados, Astartè / Zébu chargeant.

75 : Arados, tête de Tychè à droite / proue.

72 : Marathos, tête laurée de Zeus à droite / double corne d'abondance.

71 : type surfrappé indéterminé.

# 28. Lieu inconnu. *CH* 9.578<sup>73</sup>.

Tigrane le Grand: 50 AE

7

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit. n. 64*, p. 8-13; K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN, G. DEPEYROT *op. cit. n. 44*, p. 86, ajoutent trois monnaies à la liste de P. Z. Bedoukian et rapprochent cet ensemble du trésor du Liban (notre n° 25).

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Y. T. NERCESSIAN, « A Hoard of 50 Coppers of Tigranes II », *ANS* 21 (1995), p. 3-14; K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT, *op. cit. n.* 44, p. 87.

 $<sup>^{72}</sup>$  Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 71*, p. 6-7; une planche de bonnes illustrations confirme ces surfrappes.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 71*, p. 15-16; K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT, *op. cit. n. 44*, p. 87.

# Annexe II Monnaies isolées (cf. carte p. 209)

Dvin, 1955<sup>74</sup>,

1 dr. isolée

Akhalkalaki, Georgie. 1956<sup>75</sup>. Tigrane le Grand : 1 dr. isolée

Marneouli, Georgie<sup>76</sup>.

Tigrane le Grand : 1 dr. isolée

Aygeshat, près de Etchmiadzin<sup>77</sup>.

Tigrane le Grand : 1 dr. isolée

Uçtepe, Turquie<sup>78</sup>.

Tigrane le Grand : 5 bronzes trouvés en fouille

**Doura Europos**<sup>79</sup>.

3 bronzes

<sup>74</sup> Y. T. NERCESSIAN, op. cit. n. 4, n° 10.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> IBID., n° 15.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> IBID., n° 16.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> IBID., n° 19.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> K. MOUSHEGHIAN, A. MOUSHEGHIAN & G. DEPEYROT, op. cit. n. 44, p. 84.  $^{79}$  A.R. Bellinger, op. cit. n. 30,  $\mathbf{n}^{\circ}$  112, 112a.

# **Annexe III**

# Catalogue des monnaies de Tigrane le Grand au Département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France.

# Antioche

Tétradrachmes

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ornée de deux aigles adossés la tête retournée, une étoile entre eux, encadrés par un rectangle de rinceaux ; un diadème ceint la tiare, bandelette perlée au pourtour.

Revers :  $BA\Sigma I\Lambda E\Omega\Sigma$  TIFPANOY. Tychè d'Antioche tourelée, voilée et drapée, assise à droite sur un rocher, tenant une palme dans sa main droite, à ses pieds, le fleuve Oronte, sous les traits d'un homme nu vu jusqu'à la taille, nage vers la droite, le tout dans une couronne de laurier. Monogrammes.

 H sur le rocher, 
 A dans le champ intérieur, à droite de la palme 15,75 g, 26 mm; 12 h
 BnF, MMA, FG 14 / 943
 Nercessian 2006 A2 P54a, p. 31



2. 

A sur le rocher, A dans le champ intérieur, à droite de la palme 16,00 g, 25,5 mm; 12 h

BnF, MMA, FG, AA.GR.858

Nercessian 2006 A2 P55, p. 32





3. H sur le rocher, Θ dans le champ intérieur, à droite de la palme 15,75 g, 28,3 mm; 12 h BnF, MMA, Seyrig 1973.1.255 Nercessian 2006, A21 P44a, p. 42



 H sur le rocher, Θ dans le champ intérieur, à droite de la palme 15,41 g, 27 mm; 12 h BnF, MMA, L. De Clercq 262 Nercessian 2006, A28 P80a, p. 45



5. 

→ sur le rocher, 

→ dans le champ intérieur, à droite de la palme 15,96 g, 26,9 mm ; 12 h

BnF, MMA, de Luynes 3435 (ex. collection de la Goy)

Nercessian 2006, A32 P5b, p. 47



6.  $\stackrel{\Rightarrow}{\rightarrow}$  sur le rocher,  $\stackrel{\Leftrightarrow}{\rightarrow}$  dans le champ intérieur, à droite de la palme 16,00 g, 25,4 mm ; 12 h
BnF, MMA, FG 11 / 944
Nercessian 2006, A34 P42a, p. 50





7. P sur le rocher, dans le champ intérieur, à droite de la palme 15,70 g; 26,2 mm; 1 h
BnF, MMA, FG 10 / 940
Nercessian 2006, A39 P83a, p. 55





8. P sur le rocher, \$\Phi\$ dans le champ intérieur, à droite de la palme 15,79 g, 26,4 mm; 1 h
BnF, MMA, de Luynes 3434
Nercessian 2006, A39 P84a, p. 55
Contrairement à Nercessian 2006, ce tétradrachme n'a pas été frappé avec le coin A39 utilisé pour les exemplaires 7 et 9 de cette étude.





9.  $\stackrel{\Rightarrow}{\rightarrow}$  sur le rocher,  $\stackrel{\Leftrightarrow}{\rightarrow}$  dans le champ intérieur, à droite de la palme 15,61 g, 26 mm ; 12 h
BnF, MMA, FG 11bis
Nercessian 2006, A39 P87a, p. 55



10. \$\frac{\(\Sigma\)}{\sur}\ \ \sur \text{le rocher} \\ 15,05 \text{ g, 27,1 mm; 12 h} \\ \text{BnF, MMA, De Clercq 261} \\ \text{Nercessian 2006, A56 P38a, p. 70} \end{array}



11. \(\hat{\Sigma}\) sur le rocher, \(\hat{\Lambda}\) sous la main de la Tychè 15,90 g; 27,9 mm; 12 h
BnF, MMA, FG 12 / 945
Nercessian 2006, A60 P79b, p. 75



# Atelier discuté<sup>80</sup>

# Tétradrachme

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ornée d'une étoile ; un diadème décoré ceint la tiare, bandelette perlée au pourtour.

Revers :  $BA\Sigma IAE\Omega\Sigma$  TIFPANOY. Tychè d'Antioche tourelée, voilée et drapée, assise à droite sur un rocher, tenant une palme dans sa main droite. À ses pieds, le fleuve Oronte sous les traits d'un homme vu jusqu'à la taille nage vers la droite, le tout dans une couronne de laurier.

12.  $\Pi$  dans le champ en haut,  $\Delta$ HMO sous le rocher.

15,92 g; 31,1 mm; 12 h BnF, MMA, FG 1968/407 Nercessian 2006, A4 P1a, p. 83

Monnaie probablement surfrappée ; le revers est tréflé.





# Damas<sup>81</sup>

### Tétradrachmes

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ornée d'une comète ; un diadème ceint la tiare, bandelette perlée au pourtour.

Revers :  $BA\Sigma I\Lambda E\Omega\Sigma$  TIPPANOY. Tychè de Damas tourelée, voilée et drapée, assise à gauche sur une pile de rochers, la main droite tendue devant elle, une corne d'abondance dans la main gauche, à ses pieds, un

<sup>80</sup> Antioche: G. LE RIDER, « Monnaies grecques récemment acquises par le Cabinet de Paris », *RN* 11 (1969), p. 16-17; atelier satellite de Damas: Y. T. NERCESSIAN, *op. cit. n. 4*, p. 82; Nisibe: C. FOSS, *op. cit. n. 1*, p. 28, 63-64 et 66.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> L'attribution à Damas est la seule qui soit fermement établie par E. T. NEWELL, *op. cit. n. 9*.

dieu-fleuve, sous les traits d'un homme nu vu jusqu'à la taille, nage de face, date à l'exergue le tout dans une couronne de laurier.

13. Date :  $AM\Sigma$  (241 SE = 72/1 a. C. ) ; N (?) dans le champ extérieur gauche ; A sous le bras de la Tychè.

15,24 g, 26,8 mm; 12 h BnF, MMA, FG 16 / K1826 Nercessian 2006 A1 P1a, p. 81





14. Date :  $\Gamma M\Sigma$  (243 SE = 70/69 a. C. );  $\stackrel{\mbox{\sc M}}{,}$   $\Phi E$  et  $O\Phi$  dans le champ extérieur gauche ; A sous le bras de la Tychè. 12,12 g, 26,9 mm ; 12 h

BnF, MMA, FG 17 / L1754 Nercessian 2006 A3 P1a, p. 82





# **Bronzes**

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ornée d'une comète ; un diadème ceint la tiare, grènetis.

Revers :  $BA\Sigma IAE\Omega\Sigma$  TIPANOY. Tychè de Damas tourelée, voilée et drapée, assise à gauche sur une pile de rochers, la main droite tendue devant elle, une corne d'abondance dans la main gauche, à ses pieds, un dieu-fleuve, sous les traits d'un homme nu vu jusqu'à la taille, nage de face, marques de contrôle, grènetis.

Φ dans le champ extérieur gauche
 7,41 g ; 22,2 mm ; 12 h
 BnF, MMA, FG 18
 Bedoukian 1978 110



16. Droit : bandelette perlée au pourtour ; revers :  $\Theta E$  et  $O\Phi$  dans le champ extérieur gauche 7,50 g ; 20,2 mm ; 12 h BnF, MMA, FG 19 / L1914 Bedoukian 1978 110



ΘE et OΦ dans le champ extérieur gauche
 5,72 g; 19,7 mm; 12 h
 BnF, MMA, FG 20 / 948
 Bedoukian 1978 110



## Artaxata

# Tétradrachme

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ornée de deux aigles adossés la tête retournée, une étoile entre eux ; un diadème ceint la tiare, bandelette perlée au pourtour.

Revers : BAΣIΛΕΩΣ BAΣIΛΕΩΝ TIΓPANΟΥ. Tychè d'Antioche tourelée, voilée et drapée, assise à droite sur un rocher, tenant une palme dans sa main droite, à ses pieds, le fleuve Oronte, sous les traits d'un homme nu vu jusqu'à la taille, nage vers la droite, le tout dans une couronne de laurier.

18. HΛ dans le champ en haut<sup>82</sup>, ΞK à l'exergue 16,14 g, 28,5 mm ; 11 h BnF, MMA, FG 23 / K2795 Nercessian 2006 A3 P1a, p. 86



## Drachmes

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ornée de deux aigles adossés la tête retournée, une étoile entre eux ; un diadème ceint la tiare, grènetis au pourtour.

Revers :  $BA\Sigma I\Lambda E\Omega\Sigma$   $BA\Sigma I\Lambda E\Omega N$   $TI\Gamma PANO\Upsilon$ . Tychè d'Antioche tourelée, voilée et drapée, assise à droite sur un rocher, tenant une palme dans sa main droite, à ses pieds, le fleuve Oronte, sous les traits d'un homme nu vu jusqu'à la taille, nage vers la droite.

<sup>82</sup> Si ces lettres marquent une année régnale (37), la monnaie pourrait dater de 73 a. C..

 EΛ dans le champ en haut, Z à droite de la palme 3,89 g, 22,2 mm; 12 h BnF, MMA, FG 24 / 942 Nercessian 2006 A9 P24a, p. 91





20. EΛ dans le champ en haut, K à droite de la palme, ΞK (?) à l'exergue 4,04 g, 18,6 mm; 12 h BnF, MMA, 2011/sc915 Nercessian 2006 A13 P36a, p. 93





 ZΛ dans le champ en haut, ΞΚ (?) à l'exergue 3,97 g, 21,1 mm; 12 h BnF, MMA, FG 24a / L4228 Nercessian 2006 A37 P4a, p. 101





# **Bronze**

Les bronzes de Tigrane sont très difficiles à attribuer à un atelier particulier faute de critères décisifs : seuls ceux de Damas sont sans équivoque et ont été présentés avec les monnaies d'argent de cet atelier. Les auteurs décrivent généralement les bronzes à part, sans chercher à faire mieux que simplement suggérer leur provenance  $^{83}$ . Les légendes, comme pour l'argent, restent un élément essentiel de discrimination. C. Foss a soigneusement étudié le style des portraits, sur l'argent comme sur le bronze, et en tire la conclusion que « both portrait types indicate that a large issue of bronze is associated with rare silver coins ; conversely the majority of the silver issues have no analogy in the bronze » ; le style des tétradrachmes d'Antioche ne se retrouve pas sur les bronzes  $^{84}$ . Une étude soigneuse de la répartition des trouvailles et des types conduit C. Foss à suggérer un atelier itinérant pour les surfrappes et un atelier à Nisibe pour les bronzes à la Tyché et à la légende  $\Delta HMO$ ,  $\Delta HM$  ou  $\Delta M^{85}$ .

# ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ; un diadème ceint la tiare, bandelette au pourtour.

Revers :  $BA\Sigma IAE\Omega\Sigma$  TIFPANOY. Nikè debout à gauche, appuyée de la main droite sur une barre verticale (gouvernail?), une corne d'abondance dans la main gauche, grènetis?

22. 2,95 g; 15,5 mm; 12 h BnF, MMA, FG 22 / 949 Bedoukian 1978 112



<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit. n. 4*, p. 18-25; C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 38-65, p. 59, souligne avec justesse l'absence de monnaies de bronze de Tigrane dans les fouilles d'Antioche, voir *supra p. 176-177*.

<sup>84</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 59.

<sup>&</sup>lt;sup>85</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 62-64.

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ornée d'une étoile et ceinte d'un diadème, grènetis au pourtour.

Revers :  $BA\Sigma I\Lambda E\Omega\Sigma$  TIFPANOY. Nikè drapée debout à gauche, tenant une couronne dans la main droite, marques de contrôle.

# 23. ΔHM à l'exergue

5,05 g; 16,9 mm; 12 h

BnF, MMA, FG 1970 / 391, don P. Bedoukian

Bedoukian 1978 114





24. Δ au dessus de M dans le champ extérieur gauche 7,97 g; 21,1 mm; 12 h BnF, MMA, R1688 collection Chandon de Briailles Bedoukian 1978 116





A dans le champ gauche au droit
 4,32 g; 17 mm; 12 h
 BnF, MMA, FG R2527
 Bedoukian 1978 120





Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ornée d'une étoile et ceinte d'un diadème.

Revers : BASIAE $\Omega\Sigma$  TIPPANOY. Palme verticale, marques de contrôle.

26. H-M de part et d'autre de la palme, dans le champ en bas 4,13 g; 18,3 mm; 12 h BnF, MMA, de Luynes 3436 Bedoukian 1978 121



# ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΤΙΓΡΑΝΟΥ

Droit : Buste de Tigrane à droite, coiffé de la tiare royale ceinte d'un diadème, grènetis.

Revers :  $BA\Sigma IAE\Omega\Sigma$   $BA\Sigma IAE\OmegaN$  TIFPANOY. Tychè d'Antioche tourelée, voilée et drapée, assise à droite sur un rocher, tenant une palme dans sa main droite, à ses pieds, le fleuve Oronte, sous les traits d'un homme nu vu jusqu'à la taille, nage vers la droite.

27. 5,04 g ; 22,5 mm ; 12 h BnF, MMA, FG Y28614 Bedoukian 1978 92





28. 5,43 g; 23,2 mm; 12 h

BnF, MMA, FG 2011/618 don F. L. Kovacs

Bedoukian 1978 92

Surfrappée sur un bronze d'Arados : Duyrat 2005 série 7, p. 66-70, probablement de l'année 130 (n° 2357-2435) d'après le style du droit et ce qui est lisible de la date au revers (100+)



29. 5,69 g; 20,4 mm; 12 h BnF, MMA, Seyrig Y23890,73 Bedoukian 1978 92 Surfrappée sur un bronze de Marathos: Duyrat 2002 338-341 (ans 143 = 117/6 ou 144 = 116/5)



30. 7,76 g ; 17,9 mm ; 12 h BnF, MMA, FG 15 / 947 Bedoukian 1978 92





# Attribution à Tigrane le Grand discutée

Ces bronzes se caractérisent par un portrait royal à gauche, cas unique dans le monnavage arménien mais attesté chez les Parthes. L'épithète philhellène peut aussi être un signe de leur influence sur ce monnayage. Il a été attribué à Tigrane le Grand par H. Sevrig à l'occasion de son étude du trésor de Nisibe qui en contenait plusieurs exemplaires. Ses caractéristiques inhabituelles étaient, selon lui, le fait d'un atelier provincial<sup>86</sup>. P. Bedoukian préfère y voir la production de Tigrane I, père de Tigrane le Grand, qui aurait régné entre 123 et 96<sup>87</sup>. C. Foss rejette ces deux propositions : aucun texte ne témoigne directement que le père de Tigrane ait régné et le style de ces monnaies n'a rien de commun avec celui des frappes de Tigrane. Les lettres sur ces bronzes ne sont pas nécessairement des dates : leur style est trop homogène pour s'étaler sur une telle durée<sup>88</sup>. En outre, l'épithète philhellène est inconnue sur le monnayage de Tigrane alors qu'elle est attestée sur une drachme de Tigrane III (20-8 a. C.). C. Foss suggère qu'elles soient d'un Tigrane inconnu — peut-être le fils cadet de Tigrane le Grand qui aurait pu régner dans un interrègne des années 30-20<sup>89</sup>.

Droit : Tête de Tigrane à gauche, coiffé de la tiare royale, grènetis.

Revers : ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΓΡΑΝΟΥ Arbre, lettres de la company.

Revers : BASIAE $\Omega\Sigma$  MEFAAOY TIFPANOY. Arbre, lettres de part et d'autre du tronc.

31. I-\$\( (16=circa \) 80/79\). Contremarque rectangulaire au droit : APK 3,43 g; 18,1 mm; 12 h
BnF, MMA, FG 29a
Sevrig 1955 1, pl. I, B



<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Pour cette attribution, voir H. SEYRIG, op. cit. n. 3, p. 117-118.

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> P. Z. BEDOUKIAN, *op. cit.*, *n.* 4, p. 46-47.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Les lettres sont lues comme des dates par H. SEYRIG, *op. cit. n. 4*, (16, 30 et 41), qui argue du fait que le seul roi arménien à avoir conservé son trône plus de 40 ans était Tigrane le Grand.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> C. Foss, *op. cit. n. 1*, p. 48-50.

32. I-\$\infty\$ (16=circa 80/79). Contremarque rectangulaire au droit : APK

2,49 g; 18,8 mm; 12 h

BnF, MMA, Seyrig Y23890,62

Seyrig 1955 1, pl. I, 1; Bedoukian 1978 3; trésor de Nisibe 1956



Droit : Tête de Tigrane à gauche, coiffé de la tiare royale, grènetis.

Revers : Zeus trônant à gauche, tenant une Nikè sur sa main droite tendue, appuyé sur un sceptre de sa main gauche.

33. [...] TIPAN[OY];  $\Lambda$  dans le champ intérieur gauche

4,27 g; 16,8 mm; 12 h

BnF, MMA, Seyrig Y23890,63

Seyrig 1955 3, pl. I, 3; trésor de Nisibe 1956



34. [...] TIFP[...]  $\Phi$ I $\Lambda$ E $\Lambda$ [ $\Lambda$ HNO $\Sigma$ ];  $\Lambda$  dans le champ intérieur gauche

5,78 g; 18,2 mm; 12 h

BnF, MMA, Seyrig Y23890,64

Seyrig 1955 2, pl. I, 2; Bedoukian 1978 4; trésor de Nisibe 1956



Droit : Tête de Tigrane à gauche, coiffé de la tiare royale, grènetis.

Revers : Nikè debout à droite tenant une couronne levée.

35. [...]ΓΑΛΟ[Υ ΤΙ]ΓΡΑΝΟΥ [...]; AA? dans le champ intérieur droit

3,99 g; 18,7 mm; 12 h BnF, MMA, FG 27 / 951

Seyrig 1955 4 var., pl. I, 4; Bedoukian 1978 6





36. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΓΡΑΝ[ΟΥ ...], champ vide 4,72 g; 19,4 mm; 12 h
BnF, MMA, FG 27a
Seyrig 1955 4 var., pl. I, 4





37.  $[BA\Sigma]I\Lambda E\Omega[\Sigma]$  MEFAAOY TIFPANOY [...], M-A dans le champ intérieur droit 5,00 g; 18,1 mm; 12 h

BnF, MMA, Seyrig Y23890,66

Seyrig 1955 4a, pl. I, 4; Bedoukian 1978 6; trésor de Nisibe 1956



# 38. $BA\Sigma I \Lambda E \Omega \Sigma$ $ME \Gamma A \Lambda O \Upsilon$ $TI \Gamma PANO \Upsilon$ $[\Phi I \Lambda] E \Lambda \Lambda H[NO \Sigma],$

M-A dans le champ intérieur droit

3,73 g; 19,3 mm; 12 h

BnF, MMA, Seyrig Y23890,67

Seyrig 1955 4b, pl. I, 4; Bedoukian 1978 6; trésor de Nisibe 1956



# 39. [...]

3,53 g; 18 mm; 12 h

BnF, MMA, Seyrig Y23890,68

Seyrig 1955 4f, pl. I, 4; trésor de Nisibe 1956

Monnaie cassée



# 40. [...]

3,70 g; 18,5 mm; 12 h

BnF, MMA, Seyrig Y23890,69

Seyrig 1955 4c, pl. I, 4; Bedoukian 1978 6; trésor de Nisibe 1956

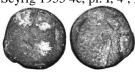


# 41. [...]

4,36 g; 16,9 mm; 12 h

BnF, MMA, Seyrig Y23890,70

Seyrig 1955 4e, pl. I, 4; Bedoukian 1978 6; trésor de Nisibe 1956



Droit : Tête de Tigrane à gauche, coiffé de la tiare royale ornée de deux aigles adossés la tête retournée, une étoile entre eux ; un diadème ceint la tiare, grènetis.

Revers :  $BA\Sigma I\Lambda E\Omega\Sigma$  MEFAAOY TIFPANOY  $\Phi I\Lambda E\Lambda\Lambda HNO\Sigma$ . Personnage debout à droite, coiffé d'une haute tiare, vêtu d'une tunique au genou, appuyé sur un sceptre de la main droite et tenant un aigle de la main gauche.

42. 6,34 g; 18,4 mm; 12 h BnF, MMA, FG 28 / B778 W Seyrig 1955 5, pl. I, 5; Bedoukian 1978 5



43. 4,06 g ; 16 mm ; 12 h BnF, MMA, Seyrig Y23890,71 Seyrig 1955 5a, pl. I, 5 ; Bedoukian 1978 5 ; trésor de Nisibe 1956



3,68 g; 17,2 mm; 11 h
 BnF, MMA, Seyrig Y23890,72
 Seyrig 1955 5b, pl. I, 5; Bedoukian 1978 5; trésor de Nisibe 1956



# Production et circulation des monnaies de Tigrane

